

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### Congrès du Parti radical neuchâtelois à Môtiers «Le canton va trembler sur ses bases»

Page 15 ◀  
Sans parler d'un autre élément essentiel: la solidarité cantonale: «capitale à l'interne, elle l'est encore plus à l'externe. Nous devons présenter un front commun pour être entendus».

Quatre groupes de travail devaient ensuite étudier différents aspects de la vie et des problèmes du canton: économie et démographie, (sous la direction du professeur Denis Maillat), fiscalité (professeur Claude Jeanrenaud), régionalisation et installations sportives (animé par M. J.-P. Kreis, député), le dernier groupe traitant le thème «Haut et Bas, un seul canton ou des régions?», présidé par Me Maurice Favre.

#### PAS DE RÉGIME PARFAIT

De fiscalité, il aura donc été beaucoup question. Correction de la progression à froid, imposition de la femme mariée, accession à la propriété, déductions sociales, autant de points qui ont été largement débattus avec en trame de fond une interrogation fondamentale: est-ce qu'au travers de la fiscalité, on doit poursuivre d'autres objectifs que la seule alimentation des caisses de l'Etat?

Sur la politique à suivre, les avis sont

extrêmement partagés. On s'en rendra encore mieux compte lors de l'exposé final de M. Robert Ducret, président du Conseil d'Etat genevois qui devait développer le thème des finances publiques suisses. En préambule, dit M. Ducret, nous avons le défaut de croire en Suisse que la vie de l'humanité se règle comme un chronomètre. Ce n'est pas vrai. Il est impossible de trouver un régime fiscal qui satisfasse tout le monde et réponde à toutes les situations. Depuis des décennies, on transfère à l'Etat des responsabilités qui étaient précédemment assurées par les particuliers, les individus ou l'économie. Dès lors, les charges deviennent de moins en moins mesurables et l'Etat finit par créer une sorte de brouillard entre la réalité et les coûts. Ce brouillard est aussi dense que déplorable au niveau de la Confédération qui, au contraire de certaines collectivités publiques telle que le canton de Neuchâtel, se refuse à tenir une comptabilité claire. D'où des surprises apparentes comme ce fameux milliard miraculeusement tombé dans les recettes fédérales en surplus des prévisions budgétaires. C'est ce flou entretenu par Berne qui provoque une détérioration de la gestion des finances pu-

bliques et porte préjudice aux cantons et aux communes par voie de conséquence: l'absence d'une comptabilité fédérale claire est une grave anomalie».

Sur le plan de la gestion des collectivités publiques, M. Robert Ducret se dira favorable à l'endettement: «Je préfère un Etat qui s'endette et s'équipe plutôt qu'un autre qui ne s'équipe pas pour limiter son endettement. Cette dernière solution, c'est l'avenir noir. Mais il ne faut pas non plus que cet endettement consume tout l'argent des contribuables». Pour M. Ducret, «la meilleure maîtrise des finances publiques, c'est précisément le déficit». Un grand danger existe néanmoins: à vouloir trop confier à l'Etat, on perd contact avec la réalité. Il faut toutefois s'enlever toute illusion sur la possibilité d'un revirement spectaculaire de la situation, devait encore déclarer le président Ducret en souhaitant que Confédération et cantons s'assoient à la même table pour envisager une véritable péréquation, car il serait intolérable que dans un pays qui doit être solidaire, certains vivent dans l'aisance et d'autres dans les difficultés. Cette solidarité devrait se concrétiser. Il y faudrait la volonté politique. JAL

## Le Prix de l'Institut neuchâtelois 1982 a été décerné à M. Marcel North



M. J.-A. Haldimann, président de l'Institut neuchâtelois, remet le prix 1982 à M. Marcel North. (Photo Impar - RWS)

La séance publique de l'Institut neuchâtelois, tenue samedi en fin d'après-midi à l'Université de Neuchâtel a été suivie par une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait la présence de MM. Jean Cavadini, conseiller d'Etat, André Bühler, conseiller communal, François Jeanneret, conseiller national et Eric Jeannot, recteur.

Le président, M. J.-A. Haldimann et M. Gérard Buchet, libraire, ont présenté et félicité le lauréat 1982 du prix décerné chaque année par l'Institut neuchâtelois, M. Marcel North, récompensé pour l'ensemble de son œuvre.

Qui, mieux que Marcel North peut se targuer de connaître non seulement la région de Neuchâtel mais surtout le ca-

ractère de ses habitants? Qui peut se glorifier de les aimer autant pour décrire leurs avantages avec douceur et leurs petits travers avec une tendre ironie, voire une pointe de roserie quand cela est nécessaire?

Ce véritable Neuchâtelois est né en Angleterre en 1909, de père anglais et de mère alsacienne. Il est connu comme écrivain, comme dessinateur, comme graveur, il est l'auteur de plusieurs ouvrages, texte et illustration étant de sa main, il ne compte plus ses dessins, ses eaux-fortes, ses croquis, ses aquarelles, dont quelques-uns étaient exposés dans les corridors de l'Université.

Homme modeste, M. Marcel North ne put cacher son émotion face aux louanges qui lui ont été adressées. Accompagné de sa femme, artiste peintre, il a tenu à remercier l'Institut neuchâtelois

Après un intermède musical offert par le quatuor de cuivres Novus, la parole a été donnée à M. Jacques Cornu, avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds et secrétaire perpétuel de l'Institut neuchâtelois, bibliophile émérite qui avait choisi comme thème de son exposé: «Les charmes du beau livre».

Il capta l'attention et l'intérêt de ses auditeurs en décrivant les multitudes de caractères mis à la disposition des éditeurs, des méthodes de la mise en page pour que celle-ci soit harmonieuse, du choix de l'illustration qui doit véritablement se marier au texte, de l'importance de la qualité du papier par rapport au contenu du livre. Tous ces éléments ont l'obligation d'être parfaits en eux-mêmes mais toutefois d'une parfaite unité, seule possibilité de donner naissance à un livre qui réjouira l'esprit comme les yeux. RWS

#### Les décès à Neuchâtel et sur le Littoral

M. Dominique Arrigo, 85 ans, à Peseux; Mme Rose Cornu, 86 ans, à Peseux; M. Henri Javet, 90 ans, à Peseux.

#### COFFRANE

#### 40 kmh. pour les poids lourds

Les piétons, les enfants se rendant à l'école sont en danger à Coffrane, étant donné qu'il n'existe aucun trottoir! D'autre part, la présence des gravières surtout engendre un trafic de camions qui s'ajoute au trafic habituel des poids lourds des entreprises et des camions de livraison.

Il y a quelques mois, le Conseil communal de la localité avait pris un arrêté fixant la vitesse maximum pour les poids lourds à travers la localité à 40 kilomètres à l'heure. Cet arrêté avait été sanctionné par l'Etat, puis publié, afin de permettre à chacun de s'y opposer. Le délai étant maintenant dépassé, le Département des travaux publics vient donc de donner le feu vert à la commune.

Mais les 60 kmh. seront encore de règle pendant quelque temps, dans la mesure où le Conseil communal doit maintenant commander la signalisation adéquate, qu'il faudra poser dès réception. (jlc)

## Le château jeté au lac...



Le Château de Neuchâtel n'a pas été construit la semaine dernière mais, malgré son âge, il pouvait encore servir. Pourquoi le jeter au lac?

A vrai dire, ce n'est pas l'imposante bâtisse qui finit dans les flots, mais une partie de sa colline.

Le percement du tunnel de Prébarreau, entre la rue de l'Evoles et celle de Prébarreau, a commencé il y a quelques semaines. D'une longueur de 104,9 m., d'une largeur de 13,94 m., d'une hauteur de 7 mètres environ, ils comprendra trois voies de circulation et deux trottoirs.

Le volume d'excavation est de 10.800 mètres cubes et c'est cette matière, terre et roche, qui est déversée

dans le lac, dans la baie de l'Evoles, près du hangar des trams. Le recyclage s'effectue jusqu'à la place Pury.

Le matériau est amené par camions, puis tassé directement. Il se transformera en une promenade pour les piétons, en contrebasse de la route nationale actuelle, passage qui remplacera celui disparu lorsque les rails du Littoral (reliant Neuchâtel - Boudry) ont été déplacés au sud pour permettre la création d'une voie supplémentaire de la route.

La surface du lac sera un peu rétrécie mais les piétons qui utiliseront le prochain passage ne s'en plaindront certainement pas.

(Photo Impar - RWS)

## Non à la politique de l'autruche

La solidarité est une exercice aisé en période de haute conjoncture. Elle est vite menacée lorsqu'une population-puzzle est confrontée aux difficultés. Maurice Favre, ancien député, connaît bien la question. Lui qui s'était déjà autrefois mouillé pour la restauration des chevrons (adoptée en Bas, refusée à une majorité écrasante dans le Haut) a maintes fois mesuré la sensibilité particulière et vite antagoniste entre les deux régions du canton. Samedi, il acceptait de «reprandre du service» pour animer un groupe de travail sur le thème «Haut et Bas, un seul canton ou des régions?».

Pour Maurice Favre, «la patrie neuchâteloise est une patrie tacite avec plus de ferment de désunions que d'unité». Car on y a toujours trouvé de quoi créer un schisme. Longtemps, les facteurs d'unité ont contrecarré les éléments de division, mais aujourd'hui, ils fléchissent. Le pays, explique-t-il, est prédestiné à une sorte de discorde régionale; par sa compartimentation géographique d'abord. Avec l'Endroit, d'où l'on voit le lac, les Alpes et le soleil, et l'Envers, exposé aux vents, au climat rude. Deux parties indépendantes. Par les mentalités: traditionaliste à Neuchâtel, résolument progressiste dans les Montagnes neuchâteloises. Par l'Histoire aussi. Longtemps, ce qui était jugé bon ici était considéré comme mauvais là. Et les Montagnes neuchâteloises se sont installées dans le canton de Neuchâtel «un peu comme un coucou dans le nid de la fauvette».

Les facteurs d'unité? L'individualisation géographique; canton séparé du reste de la Suisse par des frontières extrêmement nettes. La cohésion ethnique: même langue partout, même accent, mêmes origines de noms, etc. Paradoxalement, les divisions idéologiques ont contribué à cimenter le canton, les partis essayant dans toutes les régions. Enfin, il y a eu le miracle de la prospérité des Montagnes neuchâteloises. L'horlogerie qui a nourri cette région pendant trois siècles, une révolution industrielle intervenue un siècle avant la grande révolution industrielle mondiale. Malgré le climat, cette prospérité devait permettre aux Montagnes de se suffire à elles-mêmes, avec ce que cela comportait de générosité.

#### ÉQUILIBRE COHÉRENT

«Tout cela, ajoute Maurice Favre, a fait l'équilibre d'un canton somme toute cohérent. Jamais il n'y a eu ici une quelconque tentative de sécession». Mais maintenant, que réserve l'avenir? L'industrie horlogère: «C'est terminé. Nous ne sommes pas confrontés à une crise conjoncturelle, mais à une crise de structures. Il est temps de perdre notre superbe indifférence. Nous allons assister à des ségrégations morales. On constate déjà le syndrome des «mal aimés» comme on l'a déjà vu dans le Val-de-Travers. On devient ombrageux, contre le reste du canton ou du monde, avec le sentiment d'être victimes d'une injustice. Cet état d'esprit s'est déjà manifesté au Grand Conseil».

Les remèdes? Il faudrait pouvoir restaurer la prospérité des Montagnes neuchâteloises qui doivent d'abord compter sur elles-mêmes, et non pas sur Neuchâtel ou sur Berne: «Je suis persuadé, poursuit Maurice

Favre, que si nous avons fait plus d'efforts désintéressés en faveur du tiers monde, nous aurions aujourd'hui plus de débouchés». Pour lui, «faire venir de nouvelles industries n'est pas la solution à long terme». Un des éléments majeurs d'un développement des Montagnes neuchâteloises doit être le percement du tunnel sous La Vue-des-Alpes: «Je pense même qu'il y aura un jour un tunnel même la Montagne de Boudry».

Le débat devait permettre de coller à une réalité plus immédiate. Avec M. Ch.-A. Dubois, par exemple, qui considère que ce ne sont pas seulement les Montagnes neuchâteloises, mais l'ensemble du canton de Neuchâtel qui est le «mal aimé» de la Suisse. Avec le conseiller national et conseiller communal de Neuchâtel, Claude Frey, qui a émis le vœu d'une certaine décentralisation des services de l'Etat. Celle-ci permettrait de résoudre partiellement la crise du logement dans le chef-lieu tout en apportant des forces vives aux régions touchées par la récession. M. Frey a déploré la récente implantation dans le Bas du Service cantonal de l'environnement qui aurait trouvé un siège logique à La Chaux-de-Fonds. Pour M. W. Schaer, on doit améliorer la qualité de l'accueil réservé par les autorités aux personnes de l'extérieur susceptibles de venir s'installer dans le canton, tandis que la Banque Cantonale devrait jouer un rôle plus important dans les efforts de relance.

#### DÉTRUIRE LES MYTHES

L'ancien conseiller d'Etat et aux Etats, Carlos Grosjean, conclura en brisant certaines idoles: «Il faut cesser de jouer à la politique de l'autruche. Détruire certains mythes. Nous avons de remarquables structures d'accueil, nous avons une excellente main-d'œuvre. Oui. Mais les autres cantons aussi. Nous avons un bon climat? Allons donc! La jeunesse préfère toujours le bassin lémanique ou la Suisse allemande. L'horlogerie de petite et moyenne qualité relève d'ores et déjà de l'histoire. Il faut donc trouver de nouvelles industries. Or là, nous faisons quelques erreurs. On voit débarquer trop de rossignols qui, sous prétexte d'être halogènes au canton, voudraient qu'on finance de prétendues idées».

«Le bonheur réside dans l'équilibre. Il y aura toujours un effort supplémentaire à faire pour que le Haut ne se sente pas prétérit. Il ne suffit pas d'avoir des Karl Dobler ou d'autres hommes qui prospectent. Les autres cantons ont la même organisation et sont pour le moins aussi compétitifs. Les régions en crise, les Montagnes neuchâteloises notamment, ne devront pas trop compter sur la Suisse. Lorsque nous avons les salaires les plus élevés du pays, nous ne nous sommes pas tellement préoccupés des problèmes des autres. Il n'y a pas d'égoïsme, mais certainement de l'égoïsme».

Alors que faire? «L'attrance, estime M. Grosjean, se fera d'abord sur le plan fiscal. Avec des impôts trop lourds, pas de cadres. Sans cadres pas d'entreprises. Si vous augmentez la charge fiscale au détriment des personnes actives, des investisseurs et des personnes morales, il n'y a plus qu'à fermer le bureau de M. Dobler. Ce serait asséner un contractif au canton qui a une carte à jouer pour conserver ses atouts: «améliorer la fiscalité». JAL

## Concert du Chœur-mixte de Cernier

Le Chœur-mixte catholique Sainte-Cécile de Cernier donnait récemment son concert en l'église catholique de cette localité. Les choristes, sous l'expertise direction de B. Delley, ont tout d'abord interprété quatre chants grégoriens, dont le premier surtout a impressionné l'auditoire par la souplesse des voix masculines.

L'exécution ensuite de motets à quatre et huit voix de Vittoria, Kedroff, M. Corboz et Lotti, a prouvé la bonne préparation du chœur et son sens de l'adaptation à des genres très divers.

Par la suite, le public eut le privilège d'entendre Anne-Méry-Pedroli, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Lausanne, dans un concerto de Hændel, mis en valeur par une registration originale et intelligente.

B. Delley avait choisi de terminer ce concert par la Messe en si bémol de Mozart, dans laquelle le chœur a donné le

meilleur de lui-même, en nuances et en précision. Les chanteurs étaient à l'aise et semblaient heureux de chanter cette œuvre qui leur convenait parfaitement. Cette messe était accompagnée par un petit ensemble instrumental, et réhaussée par des solistes de qualité dont les voix formaient un tout, particulièrement homogène et équilibré. Il s'agissait de Dominique Annen (soprano), Liliane Matthey (mezzo-soprano), Peter Schläppi (ténor) et Etienne Pilly (baryton).

Le public enthousiaste a longuement salué cette dernière prestation, au point que les exécutants ont donné deux bis: le Credo et l'Agnus Dei. Il reste à souhaiter que le même accueil leur sera réservé à Serrières et au Landeron. (cp)

Suite des informations  
neuchâteloises

► 27